

Communiqué de presse

Le 6 novembre 2017

Solvabilité 2 : L'UMG Solimut Mutuelles de France devient Groupe prudentiel

L'UMG Solimut Mutuelles de France devient le premier groupe prudentiel au sein de la Fédération des Mutuelles de France. Une organisation qui s'est ouverte à une nouvelle alliance avec l'annonce du renforcement des liens partenariaux avec le Groupe Matmut.



*Serge Jacquet,
Président du Groupe
Solimut Mutuelles de France.*

C'est le jeudi 12 octobre que le Collège de supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a donné son autorisation à la reconnaissance de **l'UMG Solimut Mutuelles de France**, créée en 2012 et bénéficiant des dispositions transitoires de la directive Solvabilité II, comme Groupe prudentiel à compter du 31 décembre 2017.

Le Groupe Solimut Mutuelles de France se présentera sous la forme d'une **Union mutualiste de groupe (UMG)** à laquelle seront affiliées les cinq mutuelles suivantes :

- Solimut Mutuelle de France
- Mutami,
- Mutuelle de France Alpes du Sud,
- Mutuelle Solimut Centre Océan,
- Mutuelle SMH.

Le Groupe Solimut a également créé une **Union de groupe mutualiste (UGM)**, pôle mutualiste axé sur le développement et la communication, dont sont membres les mutuelles affiliées de l'UMG et les cinq mutuelles suivantes :

- Mutuelle MCRN,
- Mutuelle des Cheminots Picards,
- Mutuelle des Services Publics,
- Solimut Mutuelle Personnels d'Organismes Sociaux,
- Mutuelle Familiale de la Corse.

Le président de Solimut, **Serge Jacquet**, évoque une «*évolution majeure* » avec un «*groupe mutualiste ouvert et consolidé, né d'un travail de trois années d'échanges avec l'ACPR* ».

L'UMG assure les fonctions clés et les travaux prudentiels – conformité, gestion des risques, actuariat et audit interne -, ainsi que l'activité juridique, le contrôle interne et le contrôle de gestion.

UN GROUPE MUTUALISTE EQUILIBRE ET OUVERT

L'objectif n'est pas seulement de se mettre en conformité avec la réglementation, mais également, selon Serge Jacquet, de « *rechercher un nouvel équilibre entre l'économique et le social* » et « *favoriser l'intégration de partenaires dans le cadre de stratégies d'alliances. Notre nouvelle structuration se différencie d'autres organisations existantes sur le marché car notre système de gouvernance est résolument mutualiste. Notre force tient en grande partie à ce qui nous rassemble, c'est-à-dire notre identité* », insiste le président de Solimut avant d'ajouter : « *Avec cette nouvelle forme de gouvernance, reposant sur un Groupe prudentiel intégrant et sécurisant, et sur une union de moyens axée sur le développement, nous porterons encore plus haut la voix de notre fédération, les Mutuelles de France, favorisant ainsi la performance et le dynamisme du groupe.* »

Par ailleurs, le **Groupe Matmut** et le **Groupe Solimut Mutuelles de France** ont annoncé la signature d'une convention de distribution ainsi que d'une lettre d'intention visant l'adhésion à terme de l'UMG Solimut à la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) Groupe Matmut*.

LES DIRIGEANTS

Président : Serge JACQUET


Directeur général : Bruno HUSS

A propos du Groupe Solimut Mutuelles de France

Avec près d'1 million de personnes protégées en santé et en prévoyance au 31 décembre 2016, le Groupe Solimut Mutuelles de France contribue à la protection sociale des populations tout au long de la vie. Acteur majeur depuis plus de 40 ans du mouvement mutualiste, il défend entre autres le principe d'une protection sociale de haut niveau, accessible à tous. Régi par le code de la Mutualité, son fonctionnement est démocratique et sans but lucratif. Il est un acteur engagé de l'Economie sociale et solidaire.

Le Groupe Solimut compte aujourd'hui 650 salariés. Il a réalisé 390 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016.

Pour suivre l'actualité du Groupe :

Solimut Mutuelles de France sur LinkedIn 

Contact presse : christiane.salsano@solimut.fr - 04 91 23 42 11